



PARC DE L'ESPACE
47, rue du Commandant Rolland
93350 Le Bourget
Tél : 01 48 35 28 55
Fax : 01 48 35 88 21
www.attis.fr

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX
MATÉRIAUX ET OBJET AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES
GAMME PULPE DE CANNE À SUCRE
(Révision 1 du 18.11.2016)**

ATTIS, 47 rue du commandant Rolland, 93350 LE BOURGET
Déclare que les produits décrits ci-dessous :

- **GAMME PULPE**

Sont conformes aux exigences législatives suivantes :

- 1935/2004 : Règlement européen 1935/2004/CE art.3, décret 2007/766 et du conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et ses modifications.

-

Dans les conditions d'utilisations suivantes : Tout type d'aliment sauf les aliments liquides.

Toute durée d'entreposage à température -10°C à 120°C, usage aux microondes uniquement pour le réchauffage.

- 2023/2006/CE : Règlement de la commission du 22/12/2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- 94/62/CE directive du parlement et du conseil du 20/12/1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages. Teneur en métaux lourds <100ppm – absence de produits dangereux identifiés – revalorisation par compostage.

Selon la réglementation européenne en vigueur, il est de la responsabilité de l'utilisateur final de vérifier la compatibilité de nos produits avec l'usage spécifique qu'il en fait.

Cette version annule et remplace toutes les versions précédentes.
Validité : 1 an.

Fait à Le Bourget, le 18.02.2021.

Khalid IGHOUESS
Responsable QSE